

Conflit ONET: Juste une accalmie ?

Le contexte :

Le nettoyage des bureaux est assuré par du personnel travaillant essentiellement le soir. Par contre, pour le nettoyage des ateliers et les « travaux dits connexes », les salariés sont présents suivant l'horaire société SPS. En 1999, pour le nettoyage des ateliers et les « travaux connexes », 13 salariés à temps pleins étaient présents. En 2006, ils ne sont plus que 9.

Qui sont-ils ?

A l'origine, le premier prestataire a été la société Aéro-Transport. Aujourd'hui, c'est la société Onet Services qui répond aux besoins de SPS. Le nom des entreprises a changé mais les personnes sont les mêmes. Tous ces salariés ont plus de vingt d'expérience sur le site du Haillan. Ils étaient déjà présents à l'époque de la SEP. Pour la majorité, ils ont un contrat de travail précisant leur lieu de travail ; « SEP-Les Cinq Chemins- Le Haillan ». Ils n'ont pas le statut d'employé Snecma mais vivent avec nous au quotidien. Ils font partie intégrante de notre entreprise, partageant les bons et mauvais moments. Ils sont exposés aux mêmes risques que nous. Pour preuve, ils ont été reconnus comme travailleurs ayant manipulé de l'amiante. Et à ce titre, ils bénéficient des mêmes conditions que les travailleurs de Snecma Propulsion Solide.

Les faits :

Au 31/12/2006, les contrats de 3 ans (nettoyage des bureaux et ateliers et travaux connexes) arrivent à échéance. Le service « achats SPS » lance un appel d'offres sur la prestation nettoyage des bureaux et locaux industriels. Mais elle n'engage rien pour le contrat « travaux connexes ». En fait, SPS envisage que l'entreprise qui assure la maintenance des

machines (Métareg) prendra à son compte le traitement des huiles de coupe. Ces travaux nécessitent la présence d'une personne à temps plein. Au dernier moment, le prestataire « Métareg » refuse la proposition. Pour la partie nettoyage, les « négociations » arrivent à terme. Crémon et Dujat reconduisent le contrat avec la Société Onet Services pour les 3 prochaines années. Ayant dû revoir son tarif à la baisse pour la prestation nettoyage et sans garantie officielle pour les « travaux connexes », la direction Onet Services informe son personnel, le 08/12/06, que seul 6 salariés seront maintenus sur le site du Haillan. Nous ne pouvions pas accepter ce scénario sans réagir. Nous sommes intervenus auprès de la direction de SPS pour exiger le maintien de tout le personnel Onet Services sur le site du Haillan. Parce que les directions de SPS et Onet ne voulaient pas entendre raison, SUD a appelé à la grève. Alors que l'ensemble du personnel Onet Services concerné par les suppressions de poste a cessé le travail, une centaine de salariés SPS répondait à l'appel, le 18 /12/06. Ce mouvement a été reconduit les 3 jours suivants. Au delà du fait qu'un salarié a fait valoir un départ volontaire, le 22/12/06, nous obtenions la garantie du maintien des 8 autres personnes sur le site du Haillan (et la reconduction du contrat pour « les travaux connexes » pour le 1^{er} trimestre 2007).

Et maintenant ?

Cette période de 3 mois servira à finaliser le contrat de « travaux connexes » ainsi qu'à assurer la formation d'une personne en remplacement d'un des salarié concerné par un départ à la retraite. Au 31 mars 2007, il faut espérer que le contrat assurant les « travaux connexes » sera reconduit pour les 3 années à venir. Sinon,....

Toutefois, avec le maintien de tout le personnel d'Onet Services sur le site du Haillan, le problème reste entier:

La prestation nettoyage des ateliers et travaux connexes ne sera plus assurée que par 7 salariés au lieu de 9 (13 à l'origine).

Les moyens nécessaires ne sont toujours pas mis à disposition.

Dès à présent, il va falloir que chacun prenne ses responsabilités. Nous avons établi des fiches d'alertes pour signaler des dysfonctionnements sur la prestation (non-remplacement de personnel en congés, absence de moyens appropriés pour les poussières de carbone ou silice). Nous sommes intervenus auprès du chargé d'affaires pour contester les nouvelles fiches de poste inacceptables ; une seule personne pour assurer le nettoyage des bâtiments 4-28-66-71, une seule personne pour assurer le nettoyage de la totalité de l'UMT,...

Nous sommes conscients des désagréments que le mouvement a occasionné. Mais la grève n'est pas un plaisir. Notre organisation syndicale, SUD, ne pouvait pas rester indifférente devant une telle injustice. Nous avons voulu soutenir les salariés en grève. SUD se veut être un syndicat pour la défense de tous les travailleurs. A quoi bon vouloir faire des distinctions entre les salariés des « donneurs d'ordres » et de « sous-traitants » ? Le principe même d'un syndicat est de rassembler tous les travailleurs sans la moindre distinction.

SUD continue à suivre l'affaire et vous tiendra informé.

Et si cela s'avère nécessaire, SUD n'hésitera à vous appeler pour soutenir les travailleurs d'Onet.



Tél: 05-56-55-86-14

Fax: 05-56-55-89-80

Site Internet: <http://perso.wanadoo.fr/sudmetaux33/>

E-mail: sud.metaux33@wanadoo.fr

X